

Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **71 (2007)**

Heft 281-282

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

LEXICOGRAPHIE ET INFORMATIQUE: BILAN ET PERSPECTIVES

Colloque international à l'occasion du 50^e anniversaire du lancement du projet
du *Trésor de la Langue Française*

Dates: 23-25 janvier 2008
Lieu: Nancy, Campus Lettres et Sciences Humaines
Organisation: laboratoire ATILF-CNRS

Appel à communications

En novembre 1957, le Centre de Philologie romane et de Langue et Littérature françaises contemporaines réunissait, à l'Université de Strasbourg, un colloque intitulé «Lexicologie et lexicographies françaises et romanes: orientations et exigences actuelles». Son organisateur, Paul Imbs, l'avait conçu pour lancer son projet de nouveau dictionnaire de la langue française. L'originalité majeure du *Trésor de la Langue Française* qui se détermine à cette époque aura été de se fonder, entre autres sources, sur l'indexation informatique d'un riche corpus de textes écrits entre 1789 et 1960. Depuis, la lexicographie n'a cessé de recourir à l'informatique.

Cinquante ans plus tard, ce nouveau colloque voudrait tirer le bilan de cette innovation méthodologique sur la pratique lexicographique du TLF et des travaux lexicographiques qui ont suivi ou qui sont en cours: son intérêt, ses implications, ses conséquences. Il veut aussi, comme c'était l'ambition du colloque de 1957, baliser la voie de la lexicographie à venir, celle des projets qui s'élaborent aujourd'hui ou que préparent de nouvelles recherches.

Thèmes du colloque:

- Histoire et bilan méthodologiques du TLF.
- Les projets lexicographiques dans le sillage du TLF.
- Les grands chantiers lexicographiques actuels et leurs méthodologies.
- La lexicographie et les objets lexicographiques à venir.
- Les relations entre lexiques TAL et dictionnaires informatisés.
- Les applications lexicographiques émergentes.

Les propositions pourront relever des champs disciplinaires suivants:

- L'histoire et l'épistémologie de la lexicographie moderne.
- Les méthodologies en lexicographie et en constitution de ressources dictionnairiques.
- Le TAL et la lexicographie.
- L'ingénierie linguistique et la dictionnairique.
- La lexicographie et le multilinguisme.
- Les rapports entre la lexicographie et les autres disciplines du langage.

Calendrier:

1^{er} septembre 2007: date limite de l'envoi des propositions de communication à l'adresse suivante: tlf07-csn@atilf.fr

15 octobre 2007: envoi de la décision du comité scientifique

31 octobre 2007: établissement du programme définitif

Langues du colloque:

français, anglais.

Sélection des communications:

Les propositions de communications, en français ou en anglais, seront jointes dans un fichier attaché au message contenant les coordonnées individuelles. Elles devront être formulées dans un texte anonyme de 3 à 5 pages qui sera soumis à au moins deux lecteurs du comité scientifique. Une session «posters» est également envisageable. Les propositions retenues donneront lieu à des pré-actes mis à la disposition des participants au colloque. Une sélection d'articles sera publiée en un volume d'environ 250 à 300 pages, dans une maison d'éditions scientifiques.

Comité scientifique:

- Jean-Paul Chauveau, CNRS ATILF, Nancy
- Thierry Fontenelle, Microsoft Speech and Natural Language Group, Redmond, USA
- Hiltrud Gerner, CNRS ATILF, Nancy
- Benoît Habert, Université de Paris X, directeur de l'ILF
- Franz-Josef Hausmann, Université d'Erlangen, Allemagne
- Evelyne Jacquy, CNRS ATILF, Nancy
- Robert Martin, Membre de l'Institut
- Jean-Marie Pierrel, Université Henri Poincaré, directeur de l'ATILF, Nancy
- Claude Poirier, Université Laval, TLFQ, Québec
- Pierre Rézeau, CNRS, Strasbourg
- Isabelle Turcan, Université de Nancy 2, ATILF, Nancy
- Mathieu Valette, CNRS ATILF, Nancy

Contact: tlf07-csn@atilf.fr

Comité d'organisation:

Pascale Baudinot, Annie Bernardoff, Viviane Berthelier, Danièle Bujon, William Del Mancino, Laurent Gobert, Jean-Marc Voirin.

Contact: tlfo7-co@atilf.fr

CONVOCATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Conformément à l'article 8 de nos statuts, la prochaine Assemblée générale ordinaire de la Société de Linguistique Romane se tiendra à l'occasion du XXV^e Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes, à Innsbruck, le 5 septembre 2007, à 18 h, dans la «Aula» de l'Université d'Innsbruck (bâtiment «SoWi»).

Tous les sociétaires (membres-personnes physiques) en règle de leur cotisation au regard de l'exercice précédent (2006) et de l'exercice courant (2007) sont invités à prendre part à cette Assemblée dont l'ordre du jour sera le suivant:

1. Rapport moral du Secrétaire-Administrateur.
2. Rapport financier du Secrétaire-Trésorier.
3. Budget de l'année 2007 et prévisions budgétaires des deux années suivantes, présentés par le Secrétaire-Trésorier.
4. Élections:
 - a) du Président pour les trois années à venir;
 - b) du Secrétaire-Trésorier pour les six années à venir;
 - c) du Secrétaire-Trésorier adjoint pour les six années à venir;
 - d) de six conseillers en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale de Salamanca en 2001 (Mmes Pensado, Sornicola, Tuțescu, MM. Buridant, Combettes, Maiden);
 - e) de tout autre membre du Bureau ou du Conseil dont le poste deviendrait vacant.
5. Désignation de deux commissaires aux comptes pour les trois années à venir.
6. Siège du XXVI^e Congrès (2010).
7. Divers.

Des points supplémentaires à l'ordre du jour indiqué peuvent être proposés au Président par écrit jusqu'au 31 juillet 2007.

Les sociétaires qui sont empêchés d'assister à l'Assemblée générale pourront voter par correspondance^(*) conformément à l'article 7 de nos statuts. De même, le vote par procuration nominative est admis, aucun membre présent ne pouvant toutefois être porteur de plus de trois mandats.

Le président: Emilio RIDRUEJO

XXV^E CILPR - DERNIÈRE CIRCULAIRE

Memento:

La dernière date pour pouvoir s'inscrire au congrès est reportée au 30 juin 2007. Tous ceux qui – bien qu'inscrits avant le 30 septembre 2006 – n'ont pas effectué leurs paiements avant cette date limite, ne pourront pas profiter du tarif réduit.

Prières:

Vous nous faciliterez les travaux administratifs si vous n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire en bonne et due forme.

Nous vous prions instamment de nous transmettre la somme **exacte** résultant de l'addition des différents postes (taxe, excursion, banquet) à payer (voir la première circulaire www.cilpr2007.at > Première circulaire).

Promesse tenue:

Les programmations définitives se trouvent déjà sur notre page d'accueil : www.cilpr2007.at

Information:

Les congressistes qui ont besoin d'un visa sont priés de demander un **visa Schengen** (qui ne coûte pas plus cher qu'un visa simple !) pour venir en Autriche afin de pouvoir entrer en Allemagne (passage pour l'excursion à Salzbourg) ou en Italie (excursion dans les Dolomites ou à Trente).

Très cordialement et... à bientôt !

Les organisateurs

ATTENTION

Nous ne sommes pas en droit d'encaisser d'argent liquide ou des chèques pendant le congrès à Innsbruck. Par conséquent, il faut que TOUS les participants règlent impérativement leur droits d'inscription AVANT leur arrivée (au plus tard jusqu'au 30 juin, cf. *memento, supra*)